

PRIX D'EXCELLENCE A L'EXPORTATION CANADIENNE POUR 1986

**L'ENGAGEMENT, LA DÉTERMINATION
ET LA FACULTÉ D'ADAPTATION
SONT AUTANT DE TRAITS CARACTÉRISTIQUES PROPRES
A CHACUN DES GAGNANTS
DES PRIX D'EXCELLENCE A L'EXPORTATION CANADIENNE**

Le 14 octobre, pendant le Mois canadien de l'Exportation, Madame Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, décernait des Prix d'excellence à l'exportation canadienne à douze compagnies canadiennes, lors d'une cérémonie qui se déroulait à Vancouver. Les récipiendaires représentaient une variété d'entreprises canadiennes, grandes ou petites, et toute une diversité d'industries allant de la haute technologie aux matières premières. On y trouvait aussi bien des producteurs de biens manufacturés ou agro-alimentaires que les fabricants de matériel lourd et des entreprises pouvant offrir des services en technique et génie.

Le niveau de concurrence était tellement élevé chez les participants au programme de cette année que, pour la première fois, il a été décidé d'instituer une catégorie de "mentions honorables" afin de souligner la contribution exceptionnelle de 25 autres compagnies au commerce d'exportation du Canada. Plus de 200 exportateurs canadiens ont participé au programme des Prix d'excellence à l'exportation canadienne en 1986.

Bien que les 37 entreprises honorées aient été des plus diversifiées, des ressemblances frappantes existaient entre elles. Elles ont toutes fait preuve d'un commun engagement à l'exportation et toutes ont appuyé leur décision en y consacrant les heures et les ressources nécessaires. Sans exception, elles étaient disposées à adapter, modifier ou changer leurs produits actuels et leurs pratiques commerciales, dans le but de se plier aux exigences particulières et de satisfaire aux conditions privilégiées de leurs clients. Enfin, la dernière et la plus importante des choses dont les compagnies gagnantes ont toutes tiré profit, a été l'augmentation du taux d'expansion et de rentabilité qui a résulté de leurs activités d'exportation.

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

OCT 13 1989

(à suivre)

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE



43-244-586